



FOIRE AUX QUESTIONS :

Etre habillée comme je veux : voilà ma liberté d'expression

Lorsque Dieu présente Eve à Adam celui-ci fut émerveillé. Et cet émerveillement portait bien sur la beauté du corps de la femme : « C'est l'os de mes os et la chair de ma chair » (Genèse 2, 23). D'ailleurs la Sainte Ecriture ne laisse pas place au doute : « Ils étaient nus et cela ne les gênait pas. » (2, 25) Puis il y a la chute (Genèse, 3). « Leurs yeux s'ouvrent » et leur nudité les gêne. Ils s'habillent. Ce récit qui a l'air naïf est en fait très profond. Le corps humain est le chef d'œuvre de la création visible. Il est très beau et donc admirable mais seulement si on ne le détache pas de Dieu. Un tout jeune époux disait en contemplant le corps de son épouse : « Oh ! ce que c'est beau, c'est l'œuvre du Seigneur. » La beauté de l'homme et la beauté de la femme ne sont vraiment belles que lorsqu'on les rapporte à la source de toute beauté qui est Dieu.

Tu dis que tu as le droit de t'habiller comme tu veux. Si celui qui te regarde comprend à la manière dont tu t'habilles que tu es habitée par Dieu alors tu ne sers pas d'écran entre lui et Dieu. Si tu joues de la beauté de ton corps pour séduire tu manques à ta vocation : Dieu t'a donné ta beauté pour aider l'homme à monter jusqu'à Sa Beauté à Lui. Si tu voiles ton corps c'est pour que ton âme apparaisse mieux dans ton regard et ton sourire et alors on comprend que tu es habitée par Dieu. La beauté de ton corps ne remplit son rôle que si elle apporte paix et joie à celui qui la regarde, si elle lui apporte trouble, gêne et désir malsain c'est que tu es mal habillée parce que tu ne veux intéresser que par ton corps au lieu d'intéresser par ton âme et Celui qui l'habite. Ainsi que l'écrit le Cardinal Joseph Mindszenty : « Comme on habille son corps, on habille son âme ». (in La Mère, miroir de Dieu p. 137)

Un moine bénédictin de Fontgombault